

2023

RESTAURATION SCOLAIRE

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

ACCUEIL DE LOISIRS

NOUVELLE TARIFICATION AU 8 JANVIER 2024

**Des tarifs + justes
et + solidaires**



RESTAURATION SCOLAIRE POURQUOI CE CHANGEMENT ?

À partir du 8 janvier 2024, la Ville d'Auray met en place dans les écoles publiques une nouvelle tarification pour la restauration scolaire.

Avec cette réforme, les tarifs deviennent plus progressifs en fonction des ressources et de la situation de chaque famille afin de faciliter l'accès de tous les élèves à une alimentation durable.



POUR UNE GESTION PLUS SOLIDAIRE :
Chacun contribue selon ses moyens.



POUR UNE GESTION PERSONNALISÉE :
la nouvelle tarification tient davantage compte des ressources des familles et de la composition du foyer.



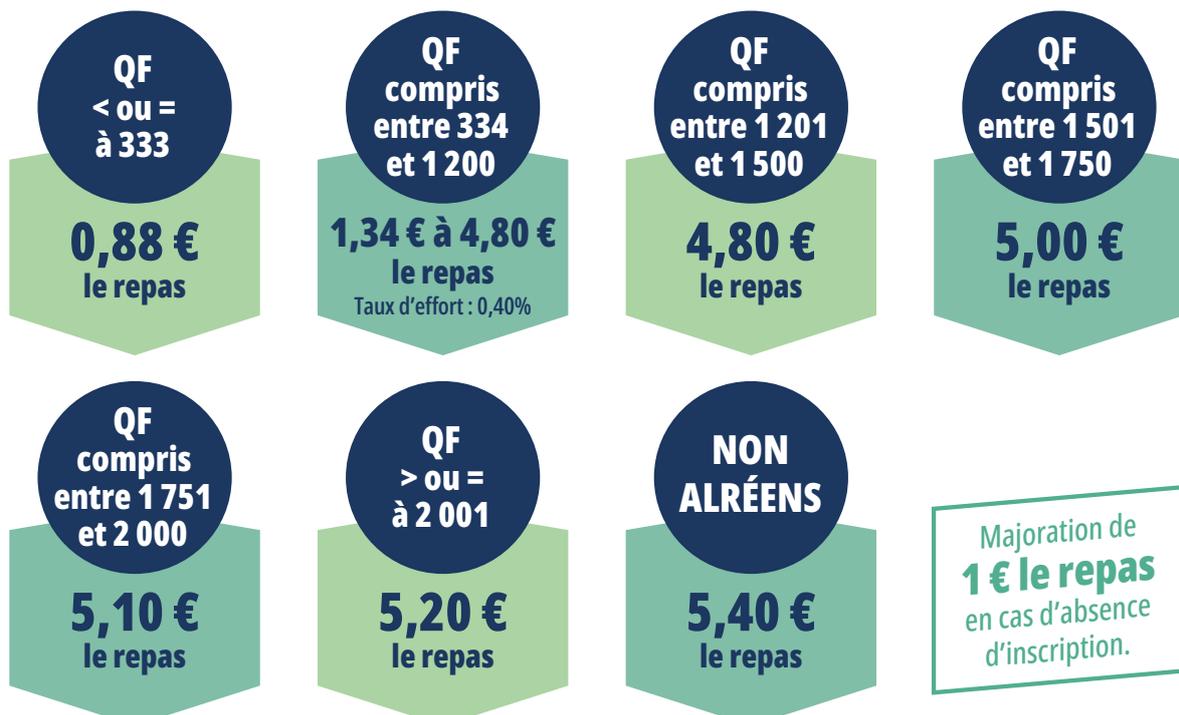
POUR UNE GESTION ANTI GASPILLAGE :
inscription obligatoire sur internet.

LES NOUVEAUX TARIFS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

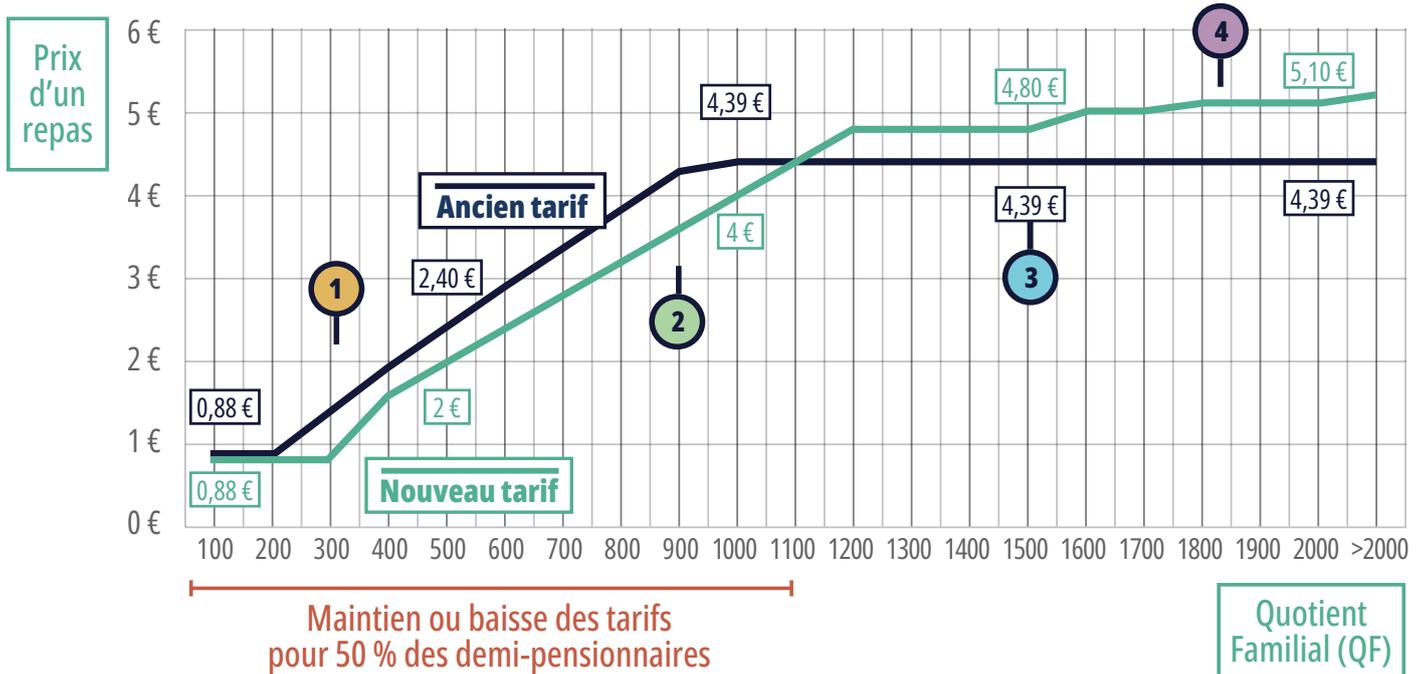
Avec la réforme et malgré une hausse du prix des denrées alimentaires, **50% des familles verront leur tarif diminuer** grâce au maintien de l'effort de la Ville et à la solidarité renforcée entre les familles. Un pourcentage (ou taux d'effort), appliqué au quotient familial, détermine désormais le tarif personnalisé de chaque famille. Les tarifs s'échelonneront de 0,88 € à 5,20 € selon le quotient familial. Le tarif à 0,88€ pour les familles en grande précarité est maintenu.

EN PRATIQUE

Pour le calcul du tarif, le service Éducation a besoin de votre QF ou n° d'allocataire CAF. N'oubliez pas de le tenir informé pour tout changement de situation.



ÉVOLUTION DE LA TARIFICATION



4 EXEMPLES DE SITUATION

Exemple ①, QF de 303 :

Pour un couple avec 2 enfants
dont le revenu annuel est de 8 855 €

Tarif 2023 : **1,44 €** ▶ Tarif 2024 : **0,88 €**

Exemple ②, QF de 900 :

Pour un couple avec 2 enfants
dont le revenu annuel est de 30 900 €

Tarif 2023 : **4,32 €** ▶ Tarif 2024 : **3,60 €**

Exemple ③, QF de 1 500 :

Pour un couple avec 2 enfants
dont le revenu annuel est de 50 000 €

Tarif 2023 : **4,39 €** ▶ Tarif 2024 : **4,80 €**

Exemple ④, QF de 1 840 :

Pour un couple avec 2 enfants
dont le revenu annuel est de 62 800 €

Tarif 2023 : **4,39 €** ▶ Tarif 2024 : **5,20 €**

MA CANTINE BIENTÔT 100% BIO ET LOCALE



Le projet alimentaire alréen, c'est :
une Ferme communale + une Cuisine communale.

2022

- ▶ Acquisition de la ferme (4,5 ha de terres agricoles avec le corps de ferme).
- ▶ Nettoyage des champs avec la population.

2023

- ▶ Printemps : semis de lentilles.
- ▶ Août : récolte des lentilles.
- ▶ Novembre : confection de repas à partir des lentilles de la ferme, servis dans la restauration collective.

2024

- ▶ Janvier : plantation d'un verger.
- ▶ Mise en place d'une parcelle pédagogique, participative et polyvalente.
- ▶ Juin : lancement des travaux de la Cuisine Communale.

OBJECTIF 2024-2026

- ▶ **100% de produits bio** et/ou locaux de qualité récoltés sur la Ferme communale en complément de la production maraîchère locale pour fournir les 28,5 tonnes de légumes et de fruits nécessaires



ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

ACCUEIL DE LOISIRS

LES NOUVEAUX TARIFS DE L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

À compter du 8 janvier 2024, les goûters en maternelle et élémentaire seront facturés 0,20 € : ils sont composés d'un produit laitier, d'un fruit frais et de pain, pour favoriser une alimentation plus saine et plus durable.

En dehors du goûter, les tarifs des accueils périscolaires restent inchangés, la facturation s'établit à la demi-heure.

16h30
à 17h

QF x 0,13 % + 0,20 €
de 0,66 € à 1,41 €
(avec goûter)

17h à
19h

QF x 0,13 %
de 0,46 € à 1,21 €
la demi-heure

LES NOUVEAUX TARIFS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

(Mercredi et petites vacances à la demi-journée)

Les tarifs du centre de loisir Arlequin sont simplifiés et s'appliquent quelle que soit la période (mercredi, petites vacances et vacances d'été). Ils intègrent le coût du transport vers Ker Yvonnick sur l'année et permettent plus d'équité entre les enfants.

QF
< ou =
à 650

3,00 €

Réduction CAF de
2 € par 1/2 journée
pendant
les vacances

QF
compris
entre 651
et 1214

3,65 € à 6,80 €
Taux d'effort : 0,56%

QF
compris
entre 1215
et 1750

6,80 €

QF
> 1750

7,00 €

NON
ALRÉEN

10,00 €

RENSEIGNEMENT

Éducation • Enfance • Jeunesse
10 rue Auguste La Houlle
02 97 24 36 76 • clsh.arlequin@ville-auray.fr



POUR CONNAÎTRE VOTRE TARIF PRÉCIS,
UN SIMULATEUR EST DISPONIBLE
SUR LE PORTAIL FAMILLE :

www.espace-citoyens.net

Rubrique : [auray](#) > [espace-citoyens](#) > [Home](#) > [AccueilPublic](#)



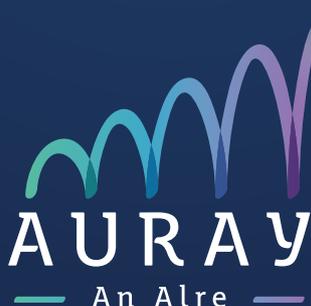
BESOIN D'AIDE ?

**Le conseiller numérique de la ville d'Auray peut vous conseiller
et vous aider dans vos démarches en ligne !**

Paul-Alexandre BONNEC - Conseiller Numérique

02 90 98 51 23 • conseiller-numerique@ville-auray.fr

4, rue du Docteur Laënnec • 56400 Auray



www.auray.fr

RESTAURATION SCOLAIRE

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

ACCUEIL DE LOISIRS

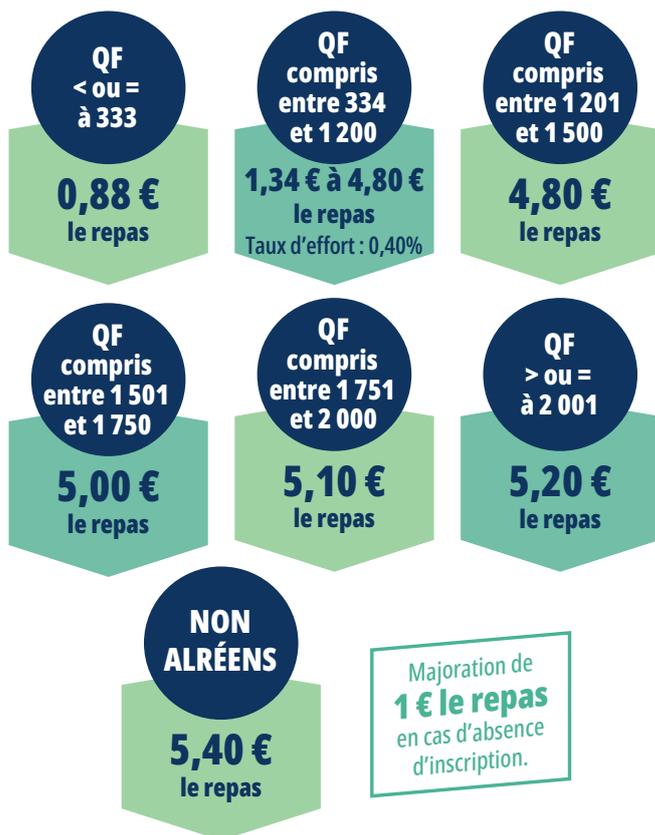
NOUVELLE TARIFICATION AU 8 JANVIER 2024

Des tarifs + justes & + solidaires

EN PRATIQUE

Pour le calcul du tarif, le service Éducation a besoin de votre QF ou n° d'allocataire CAF. N'oubliez pas de le tenir informé pour tout changement de situation.

LES NOUVEAUX TARIFS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

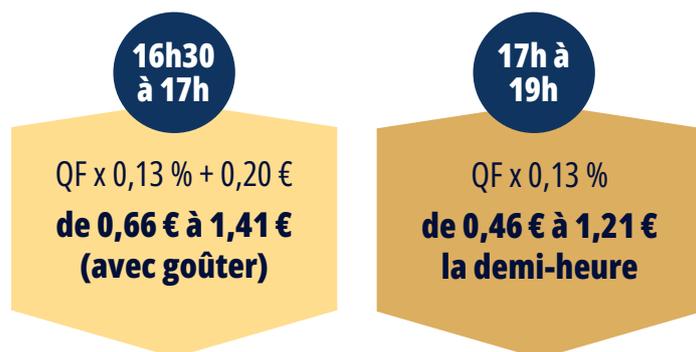


POUR CONNAÎTRE VOTRE TARIF PRÉCIS,
UN SIMULATEUR EST DISPONIBLE
SUR LE PORTAIL FAMILLE :

www.espace-citoyens.net
Rubrique : auray > espace-citoyens
> Home > AccueilPublic

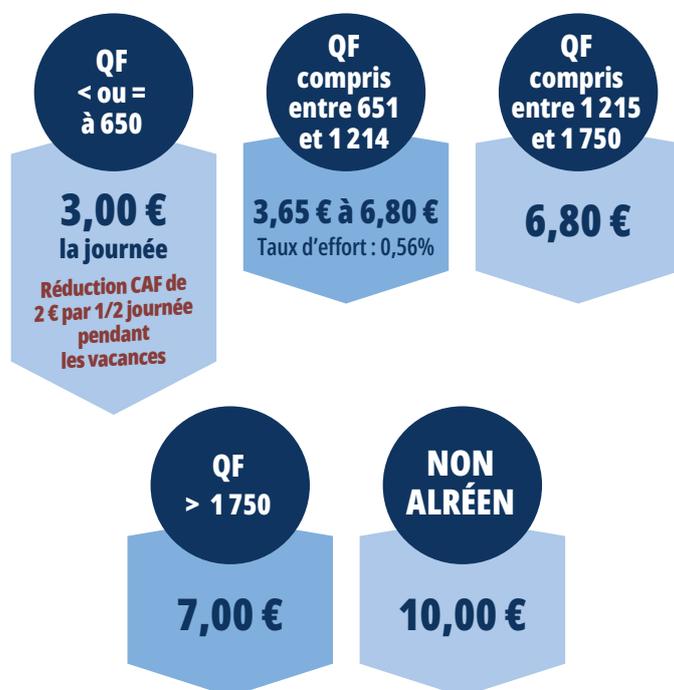


LES NOUVEAUX TARIFS DE L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE



LES NOUVEAUX TARIFS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

(Mercredi et petites vacances à la demi-journée)



RENSEIGNEMENT

Éducation • Enfance • Jeunesse

10 rue Auguste La Houlle
02 97 24 36 76 • clsh.arlequin@ville-auray.fr

www.auray.fr

AURAY
— An Alre —

